

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2430

2 octobre 2013

SOMMAIRE

Aegis Luxembourg	116594	Distri Led Sàrl	116603
Aisa S.A.	116594	Doosan Techno Holding Company Limited	116603
ALF Participations 2 S.A.	116594	Ecoconcept Energy S.à r.l.	116604
Apexco S.A.	116595	Ecoleds.Eu S.à r.l.	116602
Arela S.à r.l.	116595	Ecoleds.Eu S.à r.l.	116604
Aste Holding S.A.	116595	Egon Diamond S.à r.l.	116605
AXA Redilion ManagementCo 2 S.C.A. ..	116596	Eliot Luxembourg Holdco S.à r.l.	116603
Azur Investments Holding S.A.	116597	Elzange	116595
BATINVEST Immobilière	116597	EMRI S.A.	116604
Batisco Financing and Trading S.A.	116597	Entrada II S.à r.l.	116605
BE-LU	116598	Equimovers Holding Limited	116606
Belvezet S.A., SPF	116598	Equimovers Holding S.à r.l.	116606
Besins Healthcare Luxembourg S.à r.l. ..	116598	Ernst & Young Management	116605
Betafence Luxembourg	116596	Exile Resources (Luxembourg) S.à r.l. ..	116604
Biloba Investissement S.A.	116599	Faiantei Capital	116624
Biotech Foods S.à r.l.	116599	F&C Reit Asset Management S.à r.l.	116604
BIS Invest S.à r.l.	116614	Fernand Krier & associés, Architectes S.à r.l.	116622
BJ Finance Sàrl	116598	F.G.S. Immo S.à r.l.	116626
Bluestar Elkem International Co., Ltd. S.à r.l.	116596	Gym Bidco S.à r.l.	116640
BWI Company Limited S.A.	116600	HNA (Luxembourg) Co. S.à r.l.	116629
CB Richard Ellis Global Alpha Series S.à r.l.	116599	Immobilière Raiffeisen Luxembourg S.A.	116632
CCP II Holdings Luxco	116600	International Financial and Commercial Holdings 1 S.à r.l.	116603
Centrum Gdynia S.à r.l.	116597	International Helicopters S.à r.l.	116601
CEON Fund SICAV SIF SCA	116601	Kipling Luxembourg S.à r.l.	116633
Challenger Regnellach S.à r.l.	116599	La Fayette Investment	116605
CHAPKA S.A.	116601	Liara S.A.	116640
Consepio S.A. SPF	116601	L & W Investments S.A.	116640
Corso Contracting S.à r.l.	116600	Société Financière JC	116636
Crystal Almond S.à r.l.	116600	Telekabel Enterprise S.à r.l.	116639
CSAM Luxembourg S.A.	116602	Trinova Select ESP S.à r.l.	116594
Deltan Finance S.à r.l.	116602	UGL Parnters S.à r.l.	116596
Deltan Finance S.à r.l.	116602		
Deltan Finance S.à r.l.	116602		

Aegis Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.905.

—
Veuillez prendre note que l'associée unique AEGIS GROUP PLC a désormais la dénomination suivante: DENTSU AEGIS NETWORK LTD et a changé sa forme juridique en «limited company».

Luxembourg, le 9 août 2013.

Pour avis sincère et conforme

Pour AEGIS LUXEMBOURG

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013115275/13.

(130140580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Aisa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 105.076.

—
Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013115280/10.

(130140387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

ALF Participations 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 155.650.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115281/10.

(130140221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Trinova Select ESP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 179.295.

—
Il résulte de deux contrats de transfert de parts, signés en date du 22 juillet 2013, que les associés de la Société, Messieurs Geoffrey Thomas ROBERTS & Edmund COSTELLO, ont transféré la totalité des parts sociales qu'ils détenaient dans la Société à:

- Dos Mil Doqcientos Uno, S.L., une sociedad limitada, constituée et régie selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à l'adresse suivante: Ronda Universitat 31,1-1, 08007 Barcelone, Espagne, et enregistrée auprès du Registro Mercantil de Barcelona sous le numéro suivant 5837753.

Les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

- Dos Mil Doscientos Uno, S.L. 11.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Trinova Select ESP S.à r.l.

GEOFFREY ROBERTS / Lucinda Clifton-Bryant

Manager / Manager

Référence de publication: 2013115134/21.

(130139784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Apexco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 82.732.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013115284/10.

(130140382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Arela S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 89.183.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARELA S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) SA

Référence de publication: 2013115285/11.

(130140145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Aste Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.
R.C.S. Luxembourg B 134.868.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2011 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2013115291/11.

(130140036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Elzange, Société Civile.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 12, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg E 1.963.

Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2013.

Se sont réunis

Monsieur Jean Scholtes, commerçant en retraite, né à Bettembourg le 4 janvier 1950, demeurant au 76, rue de Pontpierre, L-3940 Mondercange,

Et

Madame Adèle Biagiotti, employée privée, née à Esch-sur-Alzette le 2 février 1960, demeurant au 76, rue de Pontpierre, L-3940 Mondercange,

Représentant l'intégralité du capital social de la société civile immobilière Elzange, avec siège social à L-4281 Esch-sur-Alzette, 7, rue Portland inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro E 1963, constituée suivant acte notarié du 4 octobre 2005, publié au Mémorial C No 122 du 18 janvier 2006.

Lesquels comparants ont pris la décision suivante:

Première décision - Transfert du siège social

Le siège social est transféré dans la commune de Bettembourg au 12, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg ceci avec effet au 1^{er} juillet 2013.

Jean Scholtes / Adèle Biagiotti.

Référence de publication: 2013115226/22.

(130139148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

AXA Redilion ManagementCo 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 169.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115292/10.

(130140297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

UGL Parnters S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5326 Contern, 9, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 162.495.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 9 juillet 2013.

Les associées, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première décision - Nomination d'un gérant administratif

Monsieur GIUSTINIANI Giuseppe, né le 9 septembre 1962 à Luxembourg, demeurant à L-8508 REDANGE-SUR-ATTERT, 16, rue Seitert est nommé au poste de gérant administratif avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Deuxième décision - Nomination d'un gérant technique

Monsieur LUX Camille, né le 11 février 1963 à Luxembourg, demeurant à L-5442 ROEDT, 54, rue de Remich est nommé au poste de gérant technique avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Troisième décision- pouvoir de signature

La société se trouve valablement engagée dans la limite de cent mille euros (100.000.-€) par la signature individuelle d'un gérant, pour tout engagement dépassant cent mille euros (100.000.-€) la signature conjointe des deux gérants ou la signature individuelle du gérant technique est requise.

Signature.

Référence de publication: 2013115153/21.

(130139662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Bluestar Elkem International Co., Ltd. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 600.000.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 159.902.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés au 31 décembre 2012 de sa société mère, Bluestar Elkem Investment Co. Limited, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013115300/12.

(130140540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Betafence Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 109.542.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2013115298/11.

(130140241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Azur Investments Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.391.

Extrait des résolutions prises par voie circulaire du Conseil d'Administration

Madame Nadia UWIMANA, née le 15 août 1980 à Nyarugenge-Kigali au Rwanda, employée privée, domiciliée professionnellement au 412F, route d'Esch, L- 2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur de catégorie B en remplacement de Madame Isabelle SCHUL, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017. La cooptation de Madame Nadia UWIMANA sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Fait à Luxembourg, le 8 août 2013.

Certifié sincère et conforme

AZUR INVESTMENTS HOLDING S.A.

Référence de publication: 2013115293/16.

(130140435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

BATINVEST Immobilière, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Hesperange, 359-363, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 30.990.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115306/10.

(130140477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Batisco Financing and Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.481.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 5 août 2013

1. M. Ritsaert TRAMPE a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. M. Roeland DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Hilversum (Pays-Bas), le 23 décembre 1985, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2018.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BATISCO FINANCING AND TRADING S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013115307/16.

(130140243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Centrum Gdynia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.000,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 4, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 123.441.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Centrum Gdynia S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Référence de publication: 2013115325/12.

(130139955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

BE-LU, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.701.380,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 164.680.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 août 2013.

Pour: BE-LU

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013115308/15.

(130140556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Belvezet S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 153.722.

—

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 août 2013.

Pour: BELVEZET S.A., SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Aurélie Katola

Référence de publication: 2013115309/15.

(130140557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Besins Healthcare Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.711.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BESINS HEALTHCARE LUXEMBOURG SARL

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013115310/11.

(130139985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

BJ Finance Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1451 Luxembourg, 61, rue Théodore Eberhard.

R.C.S. Luxembourg B 100.133.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 décembre 2012*

L'assemblée générale décide de clôturer la liquidation et charge Monsieur Jean HERR de consigner les fonds nécessaires au règlement, à leur date d'exigibilité, des passifs restants. Les livres et documents sociaux seront déposés chez Monsieur Jean HERR au 61, rue Théodore Eberhard, L-1451 Luxembourg et conservés pendant 5 ans.

Signature.

Référence de publication: 2013115313/13.

(130140306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Biloba Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.827.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 juin 2013, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1- Nomination de Frédéric Guet, avec adresse au 56, rue de Lille, 75007 Paris, France, au mandat d'administrateur, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

2- Nomination d'Inscope S.à r.l. avec siège social au 49, rue Ausone L - 1146 Luxembourg, au mandat de réviseur d'entreprises agréée, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013115311/16.

(130140524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Biotech Foods S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 697.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.570.

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement suivant concernant son associé unique:

- Investindustrial III L.P., associé unique, a désormais pour siège social le 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ Londres, Grande-Bretagne;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Virginie Boussard

Gérant

Référence de publication: 2013115312/15.

(130140168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Challenger Regnellach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 166.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115326/10.

(130140301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

CB Richard Ellis Global Alpha Series S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 156.904.

Les comptes annuels audités pour l'exercice social se terminant le 31/12/2012 ainsi que le rapport du réviseur pour la même année ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115336/13.

(130140411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Corso Contracting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 156.463.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher.

Carlo GOEDERT

Notaire

Référence de publication: 2013115330/12.

(130140613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Crystal Almond S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.254.

Par résolutions signées en date du 5 août 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission d'Yves Cheret, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet au 30 avril 2013;
- nomination de Frédérique Duculot, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2013.

Référence de publication: 2013115331/15.

(130140523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

CCP II Holdings Luxco, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 160.168.

Les statuts coordonnés au 26 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013115340/11.

(130140594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

BWI Company Limited S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 147.667.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 31 juillet 2013:

1. La démission de Madame Céline PIGNON, administrateur de la Société, a été acceptée avec effet au 1^{er} août 2013.
2. Monsieur Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique) et demeurant au 156, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg a été nommé administrateur de la Société avec effet au 1^{er} août 2013 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115320/16.

(130140314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

CEON Fund SICAV SIF SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 162.404.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2013115342/11.

(130140138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

CHAPKA S.A, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 94, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 142.373.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 août 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013115346/11.

(130140296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Consepio S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 147.184.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 août 2013.

Pour: CONSEPIO S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Lucile Wernert

Référence de publication: 2013115354/15.

(130140559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

International Helicopters S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.983.386,60.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 152.881.

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement suivant concernant ses associés:

- Investindustrial III L.P., associé, a désormais pour siège social le 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ Londres, Grande-Bretagne;

- Investindustrial III Build-Up L.P., associé, a désormais pour siège social le 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ Londres, Grande-Bretagne;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Virginie Boussard

Gérant

Référence de publication: 2013115485/17.

(130140177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

CSAM Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7312 Mullendorf, 37, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 105.580.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013115367/10.

(130140187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Deltan Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 139.950.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 août 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013115372/11.

(130140054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Deltan Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 139.950.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 août 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013115373/11.

(130140106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Deltan Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 139.950.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mars 2013*1. Acceptation de la démission de Monsieur WANT Jean-Marc, avec effet au 1^{er} janvier 2013;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013115374/13.

(130140112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Ecoleds.Eu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Eischen, 51, rue de la Gaichel.

R.C.S. Luxembourg B 138.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115400/9.

(130140109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Doosan Techno Holding Company Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.001,00.

Siège de direction effectif: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 150.251.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013115375/10.

(130140209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Distri Led Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville.

R.C.S. Luxembourg B 169.204.

Procès-verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire du 26/07/2013

Il résulte de l'AGE tenue ce 26 Juillet 2013 ce qui suit:

1°) démission de son poste de Gérant de Mr Hamden KAROUI, né le 25/09/1980 à TN-Gabes, domicilié 3/21 Quai de Rome à B-4000 LIEGE.

Distri Led Sàrl

Référence de publication: 2013115383/12.

(130139998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Eliot Luxembourg Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 79.040,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 117.554.

Par résolutions signées en date du 31 juillet 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Fanny Him, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant A, avec effet au 31 juillet 2013;

- nomination de Frederic Salvadore, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant A, avec effet au 31 juillet 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013115387/15.

(130140518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

International Financial and Commercial Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.205.

Par le présent avis, la Société informe les tiers du changement suivant concernant ses associés:

- Investindustrial IV LP., associé, a désormais pour siège social le 180-186 Brompton Road, 3rd floor, SW3 1HQ Londres, Grande-Bretagne;

- Upper Brook Street Investments II LLP, associé, a désormais pour siège social le 11, Old Jewry, 6th floor, EC2R 8 DU Londres, Grande-Bretagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2013115484/17.

(130140347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

EMRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 64.482.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 66374 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115395/10.

(130140042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Exile Resources (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 160.632.

Les statuts coordonnés au 26 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013115398/11.

(130140660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Ecoconcept Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach, 18, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 169.518.

Procès-verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire du 26/07/2013 Il résulte de l'AGE tenue ce 26 juillet 2013 ce qui suit:

1°) démission de son poste de Gérant de Mr Hamden KAROUI, né le 25/09/1980 à TN-Gabes, domicilié 3/21 Quai de Rome à B-4000 LIEGE.

Ecoconcept Energy Sàrl

Référence de publication: 2013115399/11.

(130139995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Ecoleds.Eu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Eischen, 51, rue de la Gaichel.
R.C.S. Luxembourg B 138.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115401/9.

(130140671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

F&C Reit Asset Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 67.659.983,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 141.180.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2013

- Acceptation de la démission, avec effet au 23 avril 2013, de Madame Catherine Peuteman, gérant de la société.

Extrait sincère et conforme

F&C Reit Asset Management S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013115414/13.

(130140414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Egon Diamond S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 55.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EGON DIAMOND S.à r.l.

Signatures

Manager / Manager

Référence de publication: 2013115402/12.

(130140324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Entrada II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 100.579.

Suite à une cession de parts sociales en date du 31.07.2013, la société 314 Commonwealth Ave. Inc., ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington Delaware 19808, USA, est détenteur de la totalité du capital social, soit 5.550.240 parts sociales (100%).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013115404/14.

(130140083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Ernst & Young Management, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 88.089.

EXTRAIT

La liste des signataires autorisés au 1^{er} juillet 2013 de la Société a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2013115406/14.

(130140345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

La Fayette Investment, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 154.327.

L'adresse de l'associé unique de la Société, S2i Investments Management, se trouve désormais au:

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, avec effet au 1^{er} juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

La Fayette Investment

Signature

Référence de publication: 2013115522/14.

(130139986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

**Equimovers Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Equimovers Holding Limited).**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 179.424.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty first day of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Santelmo Assets Foundation, a private interest foundation incorporated and existing under the laws of the Republic of Panama, having its registered office at East 53rd Street, Marbella, MMG building 2nd floor, Panama and registered at Microjacket 47261, Document 2013700, at the Section of Foundations of Private Interest with the Public Registry Office of Panama,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee, with professional address at Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of one (1) proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the company limited by shares established and existing in the Republic of Cyprus under the name EQUIMOVERS HOLDINGS LIMITED (hereinafter, the Company), with former registered office at Karaiskaki, 38, Kanika Alexander Center, Block, 1st floor, Flat/Office 113GD, 3032 Limassol, Cyprus, and registered with the "Department of Registrar of Companies and Official Receiver" of Nicosia under number HE 248976.

II. The Company's issued and paid up share capital is set at one thousand Euro (EUR 1,000.-) represented by one thousand (1,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

III. The following documents were submitted to the sole shareholder:

- (a). A certified copy of the articles of association and memorandum of the Company.
- (b). A certificate of incumbency of the Company issued by the corporate secretary of the Company.
- (c). A copy of the resolutions of the Company's member dated July 31, 2013 approving the migration of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg.
- (d). A certificate of incorporation of the Company
- (e). A certified copy of the shareholders' register of the Company.
- (f). A balance sheet of the Company as at July 31, 2013, certified true and correct by its management.

IV. The sole shareholder acknowledges that it took resolutions on July 31, 2013 as referred to in point III. (c) above, whereby it resolved, with a view to strengthening the Company's ability to pursue its ongoing activities in an efficient manner, to transfer the registered seat of the Company out of the Republic of Cyprus, and to set it up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, without the Company being dissolved, the Company continuing its existence in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

V. The sole shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to approve and confirm as far as it is necessary the decision to transfer, with immediate effect, the registered office of the Company from the Republic of Cyprus to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The sole shareholder resolves that the Company, subject itself to Luxembourg laws, adopts the Luxembourg nationality and opts for the corporate form of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) for the Company.

Third resolution

The sole shareholder resolves to change the Company's name from EQUIMOVERS HOLDINGS LIMITED into Equimovers Holding S.à r.l..

Fourth resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of eleven thousand and five hundred Euro (EUR 11,500.-) in order to raise it from its present amount of one thousand Euro (EUR 1,000.-) to twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), by creation and issuance of eleven thousand and five hundred (11,500) new shares, all with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the New Shares), all vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Liberation

Santelmo Assets Foundation, prenamed, represented as stated above, declares to subscribe for the New Shares, and to have them fully paid up by allocation to the capital of the available results to the extent of eleven thousand and five hundred Euro (EUR 11,500.-).

The existence of available results amounting at least to eleven thousand and five hundred Euro (EUR 11,500.-) has been proved to the undersigned notary by a certificate signed by the management board of the Company.

Fifth resolution

The sole shareholder resolves to amend and restate the Company's articles of association, with immediate effect, which will henceforth read as follows:

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of Equimovers Holding S.à r.l., which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and intellectual property rights of whatever origin and participate in the creation, development and control of any enterprises. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

The Company's corporate object also consists in the purchase, sale, reception, in giving in leasing, the lease, the sub-lease and/or in operating ships as well as any offshore or maritime equipment, and all the commercial and financial operations which relate directly or indirectly to such activities.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 5. The subscribed share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

Art. 6. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with Article 14.

Art. 7. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Art. 8. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In case of a plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 9. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

Art. 10. The Company is managed by a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least two (2) managers divided into two (2) categories, respectively denominated "Category A Managers" and "Category B Managers". The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

The Company may be managed by a sole manager who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Managers.

Art. 11. In dealing with third parties, the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 12. The Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one Category A Manager and one Category B Manager, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 13. The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by her/him/them in the name of the Company.

Art. 14. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles and other specific decisions as defined by the Law may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's accounting year starts on the first day of January and ends on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 16. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with the last paragraph of Article 17.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the migration of the Company to Luxembourg and terminate on December 31, 2013.

Sixth resolution

The sole shareholder resolves to acknowledge the resignation of the following persons from their position as director and secretary in the Company, with immediate effect, and to grant them discharge for the execution of their mandate until the date hereof:

- Mrs. Christine Spyrou-Catras, Company Director, with professional address at Mesolongiou, Flat/Office 34, 3032, Limassol, Cyprus and

- REGARO SERVICES LIMITED, Company Secretary, with registered address at Karaiskaki, 38, KANIKA ALEXANDER CENTER, BLOCK, 1st floor, Flat/Office 113GD, 3032, Limassol, Cyprus.

Seventh resolution

The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company with immediate effect and for an unlimited period of time:

Category A Manager:

- Mrs. Filipa Pacheco de Carvalho, company manager, born on December 9, 1959 in Portugal, with professional address Travessa de Santo André à Ameixoeira, n°12, 1750-254 Lisboa, Portugal.

Category B Managers:

- Mrs. Valérie Pechon, company manager, born on November 10, 1975 in Caracas, Venezuela, with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Mr. Etienne Biren, company manager, born on September 28, 1987 in Messancy, Belgium, with professional address at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Eighth resolution

The sole shareholder resolves to fix the address of the registered office of the Company at L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

116610

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date first written above.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente et un juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Santelmo Assets Foundation, une "private interest foundation" constituée et existante selon les lois de la République du Panama, ayant son siège social au 53rd Street, Marbella, MMG building 2nd floor, Panama et enregistrée au Microjacket 47261, Document 2013700, de la Section des Fondations d'Intérêt Privé du Bureau du Registre Public du Panama,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée, ayant son adresse professionnelle à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une (1) procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La personne comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée (company limited by shares) établie en République de Chypre sous la dénomination EQUIMOVERS HOLDINGS LIMITED (ci-après, la Société), ayant son ancien siège social au Karaiskaki, 38, Kanika Alexander Center, Block, 1^{er} étage, Appt. 113GD, 3032 Limassol, Chypre, et immatriculée auprès du "Department of Registrar of Companies and Official Receiver" de Nicosie sous le numéro HE 248976.

II. Le capital social de la Société est fixé à mille Euros (EUR 1.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. Les documents suivants ont été soumis à l'associée unique:

- (a) Une copie certifiée conforme des statuts et du mémorandum de la Société.
- (b) Une attestation de charge de la Société émis par le secrétaire de la Société.
- (c) Une copie des résolutions de l'associée de la Société prises le 31 juillet 2013 et approuvant la migration de la Société au Grand-Duché de Luxembourg.
- (d) Un certificat de constitution de la Société.
- (e) Une copie certifiée conforme du registre d'actionnaires de la Société.
- (f) Un bilan de la Société en date du 31 juillet 2013, certifié conforme et correct par son administration.

IV. L'associée unique reconnaît avoir pris les résolutions visées au point III. (c) ci-dessus le 31 juillet 2013, en vertu desquelles elle a décidé, en vue de renforcer la capacité de la Société à continuer ses activités en cours d'une façon efficace, de transférer le siège social de la Société hors de la République de Chypre, et de fixer le siège social de la Société à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

V. L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'approuver et de confirmer autant que nécessaire sa décision de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la Société de la République de Chypre à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'associée unique décide que la Société, étant elle-même sujette aux lois luxembourgeoises, adopte la nationalité luxembourgeoise et opte pour la forme sociale d'une société à responsabilité limitée.

Troisième résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de EQUIMOVERS HOLDINGS LIMITED en Equimovers Holding S.à r.l..

Quatrième résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société à hauteur de onze mille cinq cents Euros (EUR 11.500,-) afin de le porter de son montant actuel de mille Euros (EUR 1.000,-) à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) par la création et l'émission de onze mille cinq cents (11.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale

d'un Euro (EUR 1,-) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Santelmo Assets Foundation, prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, décide de souscrire aux Nouvelles Parts Sociales, et de les libérer intégralement par l'affectation au capital de résultats disponibles à concurrence de onze mille cinq cents Euros (EUR 11.500,-).

L'existence de résultats disponibles s'élevant au moins à onze mille cinq cents Euros (EUR 11.500,-) a été prouvée au notaire instrumentant par un certificat signé par la gérance de la Société.

Cinquième résolution

L'associée unique décide de procéder à une refonte totale des statuts de la Société, pour leur donner la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Equimovers Holding S.à r.l. qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, et participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle peut également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple, ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

L'objet social de la Société consiste aussi en l'achat, la vente, la réception, la mise à disposition en «leasing», la location, la sous-location et/ou l'exploitation de bateaux et tout équipement offshore ou maritime ainsi que toutes les opérations commerciales et financières s'y rattachant directement ou indirectement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, suivant les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 5. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Art. 6. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'Article 14 des Statuts.

Art. 7. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une part sociale, la Société peut suspendre les droits attachés à ces actions jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

Art. 8. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 9. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 10. La Société est gérée par un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins deux (2) gérants divisés en deux (2) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A" et "Gérants de Catégorie B". Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.

La Société peut être administrée par un gérant unique qui assume alors tous les droits, devoirs et obligations du Conseil de Gérance.

Art. 11. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 12. Le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérants ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 13. Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) à raison de sa/leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ou autres résolutions spécifiques définies par la loi ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 17. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application du dernier alinéa de l'Article 17.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour du transfert de la Société au Luxembourg et se termine le 31 décembre 2013.

Sixième résolution

L'associée unique décide de reconnaître la démission des personnes suivantes de leur mandat d'administrateur et de secrétaire dans la Société avec effet immédiat et de leur donner décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date des présentes résolutions:

- Mme Christine Spyrou-Catras, administrateur de société, ayant son adresse professionnelle à Mesolongiou, Appt. 34, 3032, Limassol, Chypre et
- REGARO SERVICES LIMITED, secrétaire de société, avec siège à Karaiskaki, 38, KANIKA ALEXANDER CENTER, BLOCK, 1^{er} étage, Appt. 113GD, 3032, Limassol, Chypre.

Septième résolution

L'associée unique décide de nommer les personnes suivantes comme gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

Gérante de catégorie A:

- Mme Filipa Pacheco de Carvalho, gérante de sociétés, née le 9 décembre 1959 au Portugal, ayant son adresse professionnelle à Travessa de Santo André à Ameixoeira, n°12, 1750-254 Lisbonne, Portugal.

Gérants de catégorie B:

- Mme Valérie Pechon, gérante de sociétés, née le 10 novembre 1975 à Caracas, Venezuela, ayant son adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
- M. Etienne Biren, gérant de sociétés, né le 28 septembre 1987 à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Huitième résolution

L'associée unique décide de fixer l'adresse du siège social au L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

116614

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la personne comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 août 2013. Relation: EAC/2013/10500.

Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013116039/444.

(130140818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

BIS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 172.977.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-ninth day of July;

Before Us Me Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

1. REF IV Luxembourg S.a r.l., a Luxembourg private limited liability company having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 147145,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

2. ALMARA LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of New Zealand, registration number 4181938, with registered offices located at 38 Birmingham Drive, Middleton, Christchurch, 8024, New Zealand, as trustee of Almara Trust, seated at 38 Birmingham Drive, Middleton, Christchurch, 8024, New Zealand acting on behalf of MAREK SPANEL, born on 27 February 1973, residing at Mnisek pod Brdy, Ke Skole 902, Post Code 252 10,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

3. MARK DZULKO, born on 20 February 1974, residing in Praha 6 - Brevnov, Slikova 190/7, Post Code 169 00,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

4. PETER JAMES MORRISON, born on 11 April 1979, residing in Praha 10 - Vrsovice, Finska 582/1, Post Code 101 00,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

5. OLIVER ARUP, born on 30 October 1981, residing at Alma House, Broadway, Windlesham, Surrey GU20 6GU,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

6. COLIN HILLIER, born on 22 March 1978, residing at 16 The Courtyard, Southwell Park Road, Camberley, Surrey GU15 3GL,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

7. JOHN GIVENS, born on 10 November 1963, residing at 13506 Summerport Village Parkway #205 Windermere, Florida 34786,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy forms, signed "ne varietur" by the proxy of the shareholders and the Notary, shall remain annexed to this deed.

Such appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of BIS Invest S.à r.l. (the "Company"), a Luxembourg private limited liability company having its registered office at 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 172977 and, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 21 November 2012 and whose articles of incorporation (the "Articles") have been published in the Mémorial C. Recueil des Sociétés et Associations on 2 January 2013 (page 161, number 4). The Articles have been amended the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 28 December 2012, published in the Mémorial C. Recueil des Sociétés et Associations dated 24 April 2013, number 1006, page 48246.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred forty thousand twenty-two US Dollars (USD 140,022.-) so as to raise it from its present amount of one hundred seventy-one thousand five hundred twenty US Dollars (USD 171,520.-) to three hundred eleven thousand five hundred forty-two US Dollars (USD 311,542) by the issue of one hundred forty thousand twenty-two (140,022) new shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each (the "New Shares"), subject to the payment of a share premium of a total amount of twenty-one US Dollars and thirty-one cents (USD 21.31), to be divided into:

- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class A shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class B shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class C shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class D shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class E shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class F shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class G shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class H shares, and
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class I shares.

2. Decision to update the shareholders' register of the Company.

3. Decision to amend article 5 of the Articles of the Company.

4. Miscellaneous.

The Shareholders hereby pass the following resolutions:

First resolution

5. The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred forty thousand twenty-two US Dollars (USD 140,022.-) so as to raise it from its present amount of one hundred seventy-one thousand five hundred twenty US Dollars (USD 171,520.-) to three hundred eleven thousand five hundred forty-two US Dollars (USD 311,542) by the issue of one hundred forty thousand twenty-two (140,022) new shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each (the "New Shares"), to be divided into:

- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class A shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class B shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class C shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class D shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class E shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class F shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class G shares,
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class H shares, and
- fifteen thousand five hundred fifty-eight (15,558) class I shares,

and having the rights and obligations set out in the Articles (the "New Shares") subject to the payment of a share premium of a total amount of twenty-one US Dollars and thirty-one cents (USD 21.31).

The New Shares shall be subscribed as follows:

- ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class A shares, ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class B shares, ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class C shares, ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class D shares, ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class E shares, ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class F shares, ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class G shares, ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class H shares and ten thousand seven hundred thirty-six (10,736) class I shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each are subscribed by REF IV Luxembourg S.a r.l., aforementioned, for an aggregate amount of

ninety-six thousand six hundred twenty-nine US Dollars and eighty-five cents (USD 96,629.85), of which ninety-six thousand six hundred twenty-four US Dollars (USD 96,624.-) shall be allocated to the share capital and five US Dollars and eighty-five cents (USD 5.85) shall be allocated to the share premium of the Company. REF IV Luxembourg S.a r.l. declares that it subscribes and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of ninety-six thousand six hundred twenty-nine US Dollars and eighty-five cents (USD 96,629.85) that REF IV Luxembourg S.a r.l. has against the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

- one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class A shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class B shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class C shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class D shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class E shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class F shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class G shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class H shares and one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class I shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each are subscribed by ALMARA LIMITED, aforementioned, for an aggregate amount of thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars and forty-one cents (USD 13,131.41), of which thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars (USD 13,131.-) shall be allocated to the share capital and forty-one cents (USD 0.41) shall be allocated to the share premium of the Company. ALMARA LIMITED declares that it subscribes and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars and forty-one cents (USD 13,131.41) that it has against the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

- one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class A shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class B shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class C shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class D shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class E shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class F shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class G shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class H shares and one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class I shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, are subscribed by MARK DZULKO, aforementioned, for an aggregate amount of thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars and forty-one cents (USD 13,131.41), of which thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars (USD 13,131.-) shall be allocated to the share capital and forty-one cents (USD 0.41) shall be allocated to the share premium of the Company. MARK DZULKO declares that he subscribes and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars and forty-one cents (USD 13,131.41) that he has against the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

- one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class A shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class B shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class C shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class D shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class E shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class F shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class G shares, one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class H shares and one thousand four hundred fifty-nine (1,459) class I shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, are subscribed by PETER JAMES MORRISON, aforementioned, for an aggregate amount of thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars and forty cents (USD 13,131.40), of which thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars (USD 13,131.-) shall be allocated to the share capital and forty cents (USD 0.40) shall be allocated to the share premium of the Company. PETER JAMES MORRISON declares that he subscribes and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of thirteen thousand one hundred thirty-one US Dollars and forty cents (USD 13,131.40) that he has against the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

- one hundred fifty-five (155) class A shares, one hundred fifty-five (155) class B shares, one hundred fifty-five (155) class C shares, one hundred fifty-five (155) class D shares, one hundred fifty-five (155) class E shares, one hundred fifty-five (155) class F shares, one hundred fifty-five (155) class G shares, one hundred fifty-five (155) class H shares and one hundred fifty-five (155) class I shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, are subscribed by OLIVER ARUP, aforementioned, for an aggregate amount of one thousand four hundred US Dollars and forty-three cents (USD 1,400.43), of which one thousand three hundred ninety-five US Dollars (USD 1,395.-) shall be allocated to the share capital and five US Dollars and forty-three cents (USD 5.43) shall be allocated to the share premium of the Company. OLIVER ARUP declares that he subscribes and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of one thousand four hundred US Dollars and forty-three cents (USD 1,400.43) that he has against the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

- one hundred fifty-five (155) class A shares, one hundred fifty-five (155) class B shares, one hundred fifty-five (155) class C shares, one hundred fifty-five (155) class D shares, one hundred fifty-five (155) class E shares, one hundred fifty-five (155) class F shares, one hundred fifty-five (155) class G shares, one hundred fifty-five (155) class H shares and one hundred fifty-five (155) class I shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, are subscribed by COLIN HILLIER, aforementioned, for an aggregate amount of one thousand four hundred US Dollars and forty-three cents (USD 1,400.43), of which one thousand three hundred ninety-five US Dollars (USD 1,395.-) shall be allocated to the share capital and five US Dollars and forty-three cents (USD 5.43) shall be allocated to the share premium of the Company. COLIN HILLIER declares that he subscribes and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of one thousand four hundred US Dollars and forty-three cents (USD 1,400.43) that he has against the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

- one hundred thirty-five (135) class A shares, one hundred thirty-five (135) class B shares, one hundred thirty-five (135) class C shares, one hundred thirty-five (135) class D shares, one hundred thirty-five (135) class E shares, one hundred thirty-five (135) class F shares, one hundred thirty-five (135) class G shares, one hundred thirty-five (135) class H shares and one hundred thirty-five (135) class I shares having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, are subscribed by JOHN GIVENS, aforementioned, for an aggregate amount of one thousand two hundred eighteen US Dollars and thirty-eight cents (USD 1,218.38), of which one thousand two hundred fifteen US Dollars (USD 1,215.-) shall be allocated to the share capital and three US Dollars and thirty-eight cents (USD 3.38) shall be allocated to the share premium of the Company. JOHN GIVENS declares that he subscribes and fully pays them up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of one thousand two hundred eighteen US Dollars and thirty-eight cents (USD 1,218.38) that he has against the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

The receivables contributed to the share capital and share premium of the Company by the Shareholders are hereafter referred to as the "Receivables".

- The existence and valuation of the Receivables are evidenced by:

(i) contribution certificates issued by each Shareholder attesting that inter alia (a) they are the unrestricted owners of the Receivables, (b) the Receivables have not been transferred and no legal or natural person other than the Shareholders is entitled to any rights as to the Receivables, and (c) all formalities are in course in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party (the "Contribution Certificates"), which Contribution Certificates have been acknowledged and approved by the management of the Company, pursuant to the board resolutions dated 15 April 2013;

(ii) a valuation report stating that the board of managers of the Company has evaluated the contribution in kind at least at one hundred forty-thousand forty-three US Dollars and thirty-one cents (USD 140,043.31) such amount corresponding at least to the nominal value of the New Shares and related share premium (the "Valuation Report"); and

(iii) a pro forma balance sheet of the Company dated 30 June 2013, signed for approval by the management of the Company (the "Balance Sheet").

The Balance Sheet has been provided to the undersigned notary and the Contribution Certificates, after signature "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The aggregate amount of one hundred forty-thousand forty-three US Dollars and thirty-one cents (USD 140,043.31) is allocated as follows: one hundred forty thousand twenty-two US Dollars (USD 140,022.-) shall be allocated to the share capital of the Company and twenty-one US Dollars and thirty-one cents (USD 21.31) shall be allocated to the freely distributable share premium account of the Company.

Second resolution

The Shareholders resolve to update the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empower and authorize any manager of the Company or any lawyers/jurists of Clifford Chance, each acting individually, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Third resolution

The Shareholders resolve to amend article 5 of the Articles which shall now be read as follows:

« **Art. 5. Share capital.** The share capital of the Company is set at three hundred eleven thousand five hundred forty-two US Dollars (USD 311,542) represented by twenty five thousand four hundred and thirty one (25,431) ordinary shares (the Class of Ordinary Shares and individually, a Class of Ordinary Share), thirty-one thousand seven hundred eighty-eight (31,788) class A shares (the Class A Shares and, individually, a Class A Share), thirty-one thousand seven hundred eighty-nine (31,789) class B shares (the Class B Shares and, individually, a Class B Share), thirty-one thousand seven hundred eighty-nine (31,789) class C shares (the Class C Shares and, individually, a Class C Share), thirty-one thousand seven hundred eighty-nine (31,789) class D shares (the Class D Shares and, individually, a Class D Share), thirty-one thousand seven hundred eighty-nine (31,789) class E shares (the Class E Shares and, individually, a Class E Share), thirty-one thousand seven hundred eighty-nine (31,789) class F shares (the Class F Shares and, individually, a Class F Share), thirty-one thousand seven hundred ninety-one (31,791) class G shares (the Class G Shares and, individually, a Class G Share), thirty-one thousand seven hundred ninety-two (31,792) class H shares (the Class H Shares and, individually, a Class H Share), thirty-one thousand seven hundred ninety-five (31,795) class I shares (the Class I Shares and, individually, a Class I Share) having a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used for the purpose of the repurchase of any class of shares as per article 8 of these Articles of Association, to offset any net realised losses, to make distributions to the sole shareholder or the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

Costs and Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-neuf juillet;

Par-devant le soussigné, Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg),

ONT COMPARU:

1. REF IV Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147145,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2. ALMARA LIMITED, une société constituée et existant sous les lois de la Nouvelle Zélande, immatriculée sous le numéro 4181938, ayant son siège social au 38 Birmingham Drive, Middleton, Christchurch, 8024, Nouvelle Zélande, agissant comme trustee de Almara Trust, ayant son siège social au 38 Birmingham Drive, Middleton, Christchurch, 8024, Nouvelle Zélande agissant au nom de MAREK SPANEL, né le 27 février 1973, demeurant au Mnisek pod Brdy, Ke Skole 902, Post Code 252 10,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

3. MARK DZULKO, né le 20 février 1974, demeurant au Praha 6 - Brevnov, Slikova 190/7, Post Code 169 00,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

4. PETER JAMES MORRISON, né le 11 April 1979, demeurant au Praha 10 - Vrsovice, Finská 582/1, Post Code 101 00,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

5. OLIVER ARUP, né le 30 octobre 1981, demeurant à Alma House, Broadway, Windlesham, Surrey GU20 6GU,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

6. COLIN HILLIER, né le 22 mars 1978, demeurant au 16 The Courtyard, Southwell Park Road, Camberley, Surrey GU15 3GL,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

7. JOHN GIVENS, né le 10 novembre 1963, demeurant au 13506 Summerport Village Parkway #205 Windermere, Florida 34786,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et par le Notaire, resteront annexées au présent acte.

Les comparants sont les associés (les "Associés") de BIS Invest S.à r.l. ("Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172977 et constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 novembre 2012, dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 2 janvier 2013 (page 161, numéro 4). Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 28 décembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 24 avril 2013, numéro 1006, page 48246.

L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour

1. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quarante mille vingt-deux dollars US (USD 140.022,-) afin de le porter de son montant actuel de cent soixante-et-onze mille cinq cent vingt dollars US (USD 171.520,-) à trois cent onze mille cinq cent quarante-deux dollars US (USD 311.542,-) par l'émission de cent quarante mille vingt-deux (140.022) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales"), soumises au paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-et-un dollars US et trente-et-un cents (USD 21,31), qui seront réparties comme suit:

- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe A,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe B,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe C,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe D,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe E,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe F,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe G,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe H,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe I.

2. Décision de mettre le registre d'associés de la Société à jour.

3. Décision de modifier l'article 5 des Statuts de la Société.

4. Divers.

Les Associés adoptent par la présente les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quarante mille vingt-deux dollars US et trente-et-un centimes (USD 140.022) afin de le porter de son montant actuel de cent soixante-et-onze mille cinq cent vingt dollars US (USD 171.520,-) à trois cent onze mille cinq cent quarante-deux dollars US (USD 311.542,-) par l'émission de cent quarante mille vingt-deux (140.022) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune qui seront réparties comme suit:

- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe A,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe B,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe C,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe D,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe E,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe F,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe G,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe H,
- quinze mille cinq cent cinquante-huit (15.558) parts sociales de classe I,

et ayant les mêmes droits et obligations définis dans les Statuts (les "Nouvelles Parts Sociales"), soumis au paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-et-un dollars US et trente-et un cents (USD 21,31).

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites comme suit:

- dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe A, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe B, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe C, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe D, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe E, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe F, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe G, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe H, dix mille sept cent trente-six (10.736) parts sociales de classe I, ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune, sont souscrites par REF IV Luxembourg S.à r.l., mentionnée ci-dessus, pour un montant total de quatre-vingt-seize mille six cent vingt-neuf dollars US et quatre-vingt-cinq cents (USD 96.629,85), dont quatre-vingt-seize mille six cent vingt-quatre dollars US (USD 96.624,-) doivent être alloués au capital social et cinq dollars US et quatre-vingt-cinq cents (USD 5,85) à la prime d'émission de la Société. L'Associé Comparant déclare les souscrire et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de quatre-vingt-seize mille six cent vingt-neuf dollars US et quatre-vingt-cinq cents (USD 96.629,85) que l'Associé Comparant détient à l'encontre de la Société, ladite créance étant certaine, liquide et exigible.

- mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe A, Mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe B, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe C, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe D, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe E, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe F, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe G, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe H, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune, sont souscrites par ALMARA LIMITED, mentionnée

ci-dessus, pour un montant total de treize mille cent trente et un dollars US et quarante et un cents (USD 13.131,41), dont treize mille trente et un dollars US (USD 13.131,-) doivent être alloués au capital social et quarante-et-un cents (USD 0,41) à la prime d'émission de la Société. ALMARA LIMITED déclare les souscrire et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de treize mille cent trente et un dollars US et quarante-et-un cents (USD 13.131,41) qu'elle détient à l'encontre de la Société, ladite créance étant certaine, liquide et exigible.

- mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe A, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe B, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe C, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe D, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe E, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe F, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe G, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe H, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune, sont souscrites par MARK DZULKO, mentionné ci-dessus, pour un montant total de treize mille cent trente et un dollars US et quarante-et-un cents (USD 13.131,41), dont treize mille cent trente et un dollars US et quarante-et-un cents (USD 13.131,41) doivent être alloués au capital social et quarante et un cents (USD 0,41) à la prime d'émission de la Société. MARK DZULKO déclare les souscrire et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de treize mille cent trente-et-un dollars US et quarante-et-un cents (USD 13.131,41) qu'il détient à l'encontre de la Société, ladite créance étant certaine, liquide et exigible.

- mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe A, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe B, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe C, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe D, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe E, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe F, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe G, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe H, mille quatre cent cinquante-neuf (1.459) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune, sont souscrites par PETER JAMES MORRISON, mentionné ci-dessus, pour un montant total de treize mille cent trente et un dollars US et quarante cents (USD 13.131,40), dont treize mille cent trente-et-un dollars US (USD 13.131,-) doivent être alloués au capital social et quarante cents (USD 0,40) à la prime d'émission de la Société. PETER JAMES MORRISON déclare les souscrire et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de treize mille cent trente-et-un dollars US et quarante cents (USD 13.131,40) qu'il détient à l'encontre de la Société, ladite créance étant certaine, liquide et exigible.

- cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe A, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe B, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe C, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe D, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe E, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe F, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe G, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe H, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune, sont souscrites par OLIVER ARUP, mentionné ci-dessus, pour un montant total de mille quatre cent dollars US et quarante-trois cents (USD 1.400,43), dont mille trois cent quatre-vingt-quinze dollars US (USD 1.395,-) doivent être alloués au capital social et cinq dollars US et quarante-trois cents (USD 5,43) à la prime d'émission de la Société. OLIVER ARUP déclare les souscrire et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de mille quatre cent dollars US et quarante-trois cents (USD 1.400,43) qu'il détient à l'encontre de la Société, ladite créance étant certaine, liquide et exigible.

- cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe A, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe B, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe C, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe D, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe E, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe F, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe G, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe H, cent cinquante-cinq (155) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune, sont souscrites par COLIN HILLIER, mentionné ci-dessus, pour un montant total de mille quatre cent dollars US et quarante-trois cents (USD 1.400,43), dont mille trois cent quatre-vingt-quinze dollars US (USD 1.395,-) doivent être alloués au capital social et cinq dollars US et quarante-trois cents (USD 5,43) à la prime d'émission de la Société. COLIN HILLIER déclare les souscrire et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de mille quatre cent dollars US et quarante-trois cents (USD 1.400,43) qu'il détient à l'encontre de la Société, ladite créance étant certaine, liquide et exigible.

- cent trente-cinq (135) parts sociales de classe A, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe B, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe C, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe D, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe E, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe F, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe G, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe H, cent trente-cinq (135) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune, sont souscrites par JOHN GIVENS, mentionné ci-dessus, pour un montant total de mille deux cent dix-huit dollars US et trente-huit cents (USD 1.218,38), dont mille deux cent quinze dollars US (USD 1.215,-) doivent être alloués au capital social et trois dollars US et trente-huit cents (USD 3,38) à la prime d'émission de la Société. JOHN GIVENS déclare les souscrire et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de mille deux cent dix-huit dollars US et trente-huit cents (USD 1.218,38) qu'il détient à l'encontre de la Société, ladite créance étant certaine, liquide et exigible.

Les créances apportées au capital social et à la prime d'émission de la Société par les Associés sont ci-après désignées les "Créances".

- L'existence et l'estimation des Créances sont constatées par:

(i) des certificats d'apport émis par les Associés attestant, inter alia (a) qu'ils sont les seuls propriétaires, sans restriction, des Créances, (b) les Créances n'ont fait l'objet d'aucune cession et aucune personne morale ou physique autre que les Associés, ne détiennent de droit sur les Créances, et (c) toutes les formalités sont en cours de réalisation aux fins d'effectuer le transfert et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de tout tiers (les "Certificats d'Apport"), lesquels Certificats d'Apport ont été constatés et approuvés par la gérance de la Société, en vertu de résolutions du conseil datées du 15 Avril 2013;

(ii) un rapport d'évaluation mentionnant que le conseil de gérance de la Société a évalué l'apport en nature à au moins un cent quarante mille quarante-trois dollars US et trente-et-un cents (USD 140.043,31), ce montant correspondant au moins à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales et de la prime d'émission (le "Rapport d'Evaluation"); et

(iii) un bilan pro forma de la Société daté du 30 juin 2013, signé pour approbation par la gérance de la Société (le "Bilan").

Le Bilan a été donné au notaire instrumentant et les Certificats d'Apport, après avoir été signés "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront attachés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le montant total d'un cent quarante mille quarante-trois dollars US et trente-et-un cents (USD 140.043,31) est alloué comme il suit: cent quarante mille vingt-deux dollars US (USD 140.022,-) sont alloués au capital social de la Société et un vingt-et-un dollar US et trente-et-un cents (USD 21,31) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

Deuxième résolution

Les Associés décident de mettre à jour le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus et de donner les pouvoirs et d'autoriser tout gérant de la Société ou tout avocat/juriste de Clifford Chance, chacun agissant individuellement, à procéder, au nom de la Société, à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier l'article 5 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à trois cent onze mille cinq cent quarante-deux (USD 311.542) représenté par vingt-cinq mille quatre cent trente-et-une (25.431) parts sociales ordinaires (au pluriel, les Parts Sociales de Classe Ordinaire et, au singulier, une Part Sociale de Classe Ordinaire), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-huit (31.788) parts sociales de classe A (au pluriel, les Parts Sociales de Classe A et, au singulier, une Part Sociale de Classe A), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-neuf (31.789) parts sociales de classe B (au pluriel, les Parts Sociales de Classe B et, au singulier, une Part Sociale de Classe B), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-neuf (31.789) parts sociales de classe C (au pluriel, les Parts Sociales de Classe C et, au singulier, une Part Sociale de Classe C), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-neuf (31.789) parts sociales de classe D (au pluriel, les Parts Sociales de Classe D et, au singulier, une Part Sociale de Classe D), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-neuf (31.789) parts sociales de classe E (au pluriel, les Parts Sociales de Classe E et, au singulier, une Part Sociale de Classe E), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-neuf (31.789) parts sociales de classe F (au pluriel, les Parts Sociales de Classe F et, au singulier, une Part Sociale de Classe F), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-onze (31.791) parts sociales de classe G (au pluriel, les Parts Sociales de Classe G et, au singulier, une Part Sociale de Classe G), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-douze (31.792) parts sociales de classe H (au pluriel, les Parts Sociales de Classe H et, au singulier, une Part Sociale de Classe H), trente-et-un mille sept cent quatre-vingt-quinze (31.795) parts sociales de classe I (au pluriel, les Parts Sociales de Classe I et, au singulier, une Part Sociale de Classe I) ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, toutes entièrement libérées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toute prime payée pour toute part sociale en plus de la valeur nominale, sera versée. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour effectuer le rachat de toute classe de parts sociales tel que prévu à l'article 8 de ces Statuts, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou affecter des fonds à la réserve légale."

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-)

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Esch-sur-Alzette, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connues du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 août 2013. Relation: EAC/2013/10568. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013115923/439.

(130140817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Fernand Krier & associés, Architectes S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1480 Luxembourg, 8, boulevard Paul Eyschen.

R.C.S. Luxembourg B 179.445.

—
STATUTS

L'an deux mil treize, le dix-sept juillet.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Fernand KRIER, né le 2 mai 1947 à Mondorf-les-Bains, architecte, demeurant à 45, rue des Romains, L-8041 Strassen;

2. Monsieur Pierre VIEUJEAN, né le 31 juillet 1975 à Liège (B), architecte, demeurant à 1/3, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg;

3. Monsieur Francis LAGARDE, né le 18 avril 1945 à Paris 8^{ème}, administrateur de sociétés, demeurant à L-1480 Luxembourg, 8, Bld Paul Eyschen.

Lesquels comparants, ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée par la loi de 1993, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de Fernand Krier & associés, Architectes S.à.r.l.

Art. 3. Le siège social est fixé à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans le Grand-Duché de Luxembourg, d'un commun accord entre les associés.

Art. 4. La société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'en Europe ou dans le reste du monde, toutes activités relevant de la profession d'architecte ainsi que toutes prestations consultatives, d'assistance, de contrôle, de coordination, d'expertise et d'études dans le domaine de l'architecture, ainsi que toutes activités se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'exercice et aux disciplines de la profession d'architecte et aux disciplines spécialisées dans l'art de bâtir et dans l'urbanisme.

Ces activités pourront être réalisées tant pour elle-même que pour le compte de tiers. La société pourra faire seule ou en participation par elle-même avec des tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers, toutes opérations immobilières, civiles ou financières se rapportant directement ou indirectement au présent objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

La société pourra prendre des participations dans d'autres sociétés civiles ou commerciales ayant un objet identique, similaire ou connexe au sien.

Elle pourra s'associer avec ou représenter des personnes physiques ou morales poursuivant le même objet.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de EUR 50.000 (cinquante mille Euros) divisé en 5.000 (cinq mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée que moyennant l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant plus de trois quarts du capital social.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés, qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat et peut les révoquer en tout temps. Ils sont rééligibles.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition qui intéressent la société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale, par la loi ou par les présents statuts, est de sa compétence.

Il peut notamment et sans que la désignation qui va suivre soit limitative, faire et conclure tous contrats et actes nécessaires à l'exécution de toutes entreprises ou opérations qui intéressent la société, décider de tous apports, cessions, souscriptions, commandites, associations, participations et interventions financières, relatifs auxdites opérations, encaisser toutes sommes dues appartenant à la société, en donner valable quittance, faire et autoriser tous retraits, transferts et aliénations de fonds, de rentes, de créances ou de valeurs appartenant à la société.

Il peut prêter ou emprunter à court ou à long terme.

En cas d'un seul gérant, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de DEUX gérants, sauf délégation de pouvoir. L'assemblée générale peut élire parmi les membres du Conseil de gérance un ou plusieurs gérants qui auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature respective, pourvu qu'ils agissent dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer ses pouvoirs pour des tâches particulières, à un plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, fixe les conditions d'exercice de ces pouvoirs.

Art. 10. Les décisions des associés sont prises en assemblée ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte des pertes et des profits.

Art. 13. En cas de liquidation, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

Art. 14. Au cas où toutes les actions viendraient à être réunies en un seul des actionnaires, la loi sur la société unipersonnelle s'appliquerait.

Art. 15. Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, les associés se soumettent à la législation en vigueur.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Toutes les cinq mille (5.000) parts ont été souscrites comme suit:

1. Mr Fernand KRIER, préqualifié,	2.000.- parts
2. Mr Pierre VIEUJEAN, préqualifié,	2.000.- parts
2. Mr Francis LAGARDE, préqualifié,	1.000.- parts
TOTAL:	5.000.- parts

Toutes les cinq mille (5.000) parts sociales ont été entièrement libérées comme suit:

- Mr Fernand KRIER à libéré les 2.000 (deux mille) parts sociales souscrites ci-dessus comme suit:

* 1.750 (mille sept cent cinquante parts sociales par des versements en espèces à concurrence de EUR 17.500,

* et 250 (deux cent cinquante) parts sociales par un apport en nature consistant en du matériel informatique (serveur DSL+DME,) deux copieuses (TOSHIBA STUDIO 218C DIGITAL A4 et A3 - OCE 756 TIRAGE AO), 4 licences informatiques spécifiques au secteur architecture, un traceur (Plotter HP Designjet 5000) le tout plus amplement renseigné, lequel apport est évalué au EUR 2.500, ce que les autres parties reconnaissent expressément.

- Mr Pierre VIEUJEAN à libéré les 2.000 (deux mille) parts sociales souscrites ci-dessus par des versements en espèces à concurrence de EUR 20.000,

- Mr Francis LAGARDE à libéré les 1.000 (mille) parts sociales souscrites ci-dessus par des versements en espèces à concurrence de EUR 10.000.

Suite aux susdits versements en espèces, la somme totale de EUR 47.500.- (quarante-sept mille cinq cents Euros) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié expressément au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat bancaire.

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont assumés par elle à raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de EUR 1100.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les comparants, associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

1. La société est gérée par deux gérants.
2. Sont nommés gérants de la société, pour une durée indéterminée.
- 1.- Monsieur Fernand KRIER, né le 2 mai 1947 à Mondorf-les-Bains, architecte, demeurant à Strassen,
- 2.- Monsieur Pierre VIEUJEAN, né le 31 juillet 1975 à Liège (B), architecte, demeurant à Luxembourg.

Lesquels peuvent, conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts, engager la société par leur signature conjointe.

3. Le siège social est fixé au 8, Bld Paul Eyschen à L- 1480 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation en langue du pays données aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: F. Krier, P. Vieujean, F. Lagarde et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 19 juillet 2013. LAC/2013/33855. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013116056/125.

(130141257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Faiantei Capital, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 131.342.

DISSOLUTION

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND THIRTEEN,

ON THE FIRST DAY OF AUGUST.

Before us Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert.

There appeared:

The company PASA INVEST LTD, a company established under the laws of Malta, having its registered office at 6, third floor, Sir William Reid Street, GZR 1038 Gzira, Malta, registered in Malta number 46113,

hereinafter called "the appearer" or "sole shareholder",

duly represented by Mrs Vanessa TIMMERMANS, employee, residing professionally in Howald, by virtue of proxy given on 31 July 2013,

which proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

Such appearer, represented as indicated, has requested the undersigned notary to state:

1. The company "FAIANTEI Capital S.à r.l.", société à responsabilité limitée, hereinafter called "the Company", with registered office at L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, R.C.S. Luxembourg B 131.342, was incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph GLODEN, than notary residing in Grevenmacher, on September 3, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 2263 of October 10, 2007. The Articles have not been amended since.

2. The Company's capital amounts to twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five Euro (125.- EUR) per share, all fully paid-up.

3. The appearer is the sole shareholder of the said Company.

4. The appearer, as sole shareholder, hereby expressly declares that it is proceeding to the dissolution of the Company with immediate effect;

5. That the appearer, as liquidator of the Company, also declares that:

- it has realized, received, or will take over all the assets of the Company,
- all the liabilities of the Company against third parties have been fully paid off or duly provisioned for,
- it is responsible for all liabilities of the Company whether presently known or unknown;

6. That the liquidator's statement have been, in accordance with the law, subject of the annexed auditor's report on liquidation established by LWM CORPORATE SERVICES LIMITED, with registered office at 401, Jardine House, 1 Connaught Place, Hong Kong, designated "commissaire-vérificateur";

7. That the appearer grants discharge to the managers of the Company;

8. That the documents of the Company will be kept during five years at the former registered office of the Company.

9. That the appearer may proceed to the cancellation of the Company's shares register.

The undersigned notary who knows the English language, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version and that in case of divergences between the English and French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Howald, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte:

L'AN DEUX MILLE TREIZE,

LE PREMIER AOUT.

Par devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

La société anonyme de droit suédois «PASA INVEST LTD», une société de droit de Malte, ayant son siège social à 6, third floor, Sir William Reid Street, GZR 1038 Gzira, Malte, inscrite à Malte sous le numéro 46113,

ci-après appelée "la comparante" ou "l'associé unique",

représentée par Madame Vanessa TIMMERMANS, employée, demeurant professionnellement à Howald,

en vertu d'une procuration sous seing privée, donnée le 31 juillet 2013,

laquelle procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

1. La société à responsabilité limitée "FAIANTEI Capital", société à responsabilité limitée, ci-après dénommée "la Société", ayant son siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, R.C.S. Luxembourg B 131.342, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph GLODEN, alors notaire de résidence à Grevenmacher le 3 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2263 du 10 octobre 2007. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis cette date.

2. Le capital social s'élève à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) par part sociale, toutes entièrement libérées.

3. Le comparant est le seul propriétaire de la totalité des parts sociales de la prédite Société.

4. Le comparant, en sa qualité d'associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

5. Le comparant, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare:

- qu'il a réalisé, reçu ou va recevoir tous les actifs de la Société,
- que tous les passifs de ladite Société envers des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés,
- qu'il assume l'obligation de payer tout le passif actuellement connu ou inconnu.

6. Que le rapport du liquidateur a été dressé, en vertu des prescriptions de la Loi, et que sur cette base un rapport du commissaire à la liquidation a été établi par LWM CORPORATE SERVICES LIMITED, with registered office at 401, Jardine House, 1 Connaught Place, Hong Kong, désignée "commissaire-vérificateur".

7. Le comparant accorde décharge pleine et entière aux gérants de la Société.

8. Les livres et documents de la Société sont conservés pendant la durée de cinq années au siège de la Société.

9. Que le comparant pourra procéder à l'annulation du registre des actionnaires.

Et à l'instant le comparant, représenté comme il est dit, a présenté au notaire instrumentaire les parts sociales qui ont été annulées par son mandataire en présence du notaire instrumentaire.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Howald, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. TIMMERMANS, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 05 août 2013. Relation: RED/2013/1302. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 09 août 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013116060/92.

(130140813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

F.G.S. Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8049 Strassen, 7, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 179.422.

STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-deuxième jour de juillet.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Francis OTTINGER, gérant de société, né le 28 mai 1960 à Sarralbe (France), demeurant à L-8049 Strassen, 7, rue Marie Curie;

2. Madame Sabine OTTINGER, aide-soignante, née le 12 décembre 1964 à Bitche (France), demeurant à L-8049 Strassen, 7, rue Marie Curie;

3. Monsieur Geoffrey OTTINGER, étudiant, né le 21 septembre 1993 à Nancy (France), demeurant à L-8049 Strassen, 7, rue Marie Curie.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé par les présentes, par les personnes comparantes, et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

Art. 2. La Société a pour objet social toutes opérations d'agent et de promoteur immobilier ainsi que les activités d'administrateur de biens et de syndic de copropriétés.

En tant qu'agent immobilier, la Société se livre ou prête son concours à:

- l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis;
- l'achat, la vente ou la location de fonds de commerce;
- la souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières ou de tous autres titres conférant des droits réels immobiliers ou tous autres droits portant sur la propriété ou la jouissance de biens immobiliers.

En tant que promoteur immobilier, la Société fait réaliser par des hommes de l'art, pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, des constructions immobilières destinées à la vente. Elle fait les démarches nécessaires à la réalisation de la construction ou de la transformation et à la commercialisation des locaux.

En tant qu'administrateur de biens, la Société gère des immeubles pour le compte des propriétaires. Elle perçoit les revenus des immeubles, en assure l'entretien, la conservation et l'amélioration dans le cadre fixé par les lois et règlements, pour son propre compte ou pour le compte d'autrui.

Pour les immeubles en copropriété, elle remplit les fonctions de syndic, mandataire du syndicat. Elle assure l'exécution des dispositions du règlement de copropriété et des dispositions de l'assemblée générale; elle administre l'immeuble, pourvoit à sa conservation et à sa garde ainsi qu'à l'entretien des parties communes; elle détient et gère les fonds appartenant au syndicat.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La dissolution de la Société peut être demandée en justice pour justes motifs. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la Société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Art. 4. La Société prend la dénomination sociale de «F.G.S. IMMO S.à r.l.».

Art. 5. Le siège de la Société est établi dans la commune de Strassen.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même commune par simple décision du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de gérance, et en tout endroit du Grand-Duché de Luxembourg aux termes d'une décision prise par assemblée tenue dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

La Société peut ouvrir des succursales, filiales ou d'autres bureaux, dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) divisé en cent vingt-six (126) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes les parts sociales étant intégralement souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision écrite et régulièrement publiée de l'associé unique, sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 16 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale ouvre un droit à l'actif social de même qu'aux bénéfices réalisés au cours de l'exercice, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un unique propriétaire pour chacune d'elles.

Les copropriétaires indivis des parts sociales sont tenus d'être représentés auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé.

En cas d'associé unique, les cessions et transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales sont libres.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont cessibles sous réserve de la stricte observation des dispositions énoncées à l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Toute opération de cession n'est opposable à la Société comme aux tiers qu'à la condition d'avoir été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions prescrites à l'article 1690 du Code civil.

Au surplus, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales.

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocable(s) ad nutum.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, dispose des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception de ceux qui sont expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature de son gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance, peut sous-déléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance représenté par un gérant délégué à cet effet.

Art. 14. Les réunions du Conseil de Gérance auront lieu au Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par procuration. Les résolutions du Conseil de gérance sont adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés.

En cas d'urgence, les résolutions écrites signées par l'ensemble des membres du Conseil de gérance seront valablement passées et effectives comme si passées lors d'une réunion dûment convenue et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou plusieurs exemplaires d'une résolution identique et peuvent être prouvées par lettre, fax ou communication similaire.

De plus, tout membre qui participe aux débats d'une réunion du Conseil de gérance aux moyens d'un appareil de communication (notamment par téléphone), qui permet à tous les membres présent à cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou tout autre appareil de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera supposé être présent à cette réunion et sera comptabilisé pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les questions à l'ordre du jour de cette réunion. Si une résolution est prise par voie de conférence

téléphonique, la résolution sera considérée comme ayant été prise au Luxembourg si l'appel provient initialement du Luxembourg.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Toutefois, la Société est liée par les actes accomplis par les gérants, même si ces actes excèdent l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait l'objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Art. 16. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, sans préjudice des autres dispositions de l'article 194 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 17. Une assemblée générale annuelle des associés, qui doit se tenir au cas où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra le deuxième lundi du mois de juin de chaque année au siège de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette assemblée.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 18. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de Gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut par lui-même ou par un fondé de pouvoir, prendre au siège social de la Société, communication de l'inventaire, du bilan et du rapport du conseil de surveillance (si la Société compte plus de vingt-cinq associés parmi ses rangs, conformément aux dispositions prescrites par la loi).

Art. 20. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé au moins cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique, ou le cas échéant les associés, s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice social commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants pré-qualifiés, déclarent souscrire les cent vingt-six (126) parts sociales comme suit:

- Monsieur Francis OTTINGER, pré-qualifié, quarante-deux parts	42 parts
- Madame Sabine OTTINGER, pré-qualifiée, quarante-deux parts	42 parts
- Monsieur Geoffrey OTTINGER, pré-qualifié, quarante-deux parts	42 parts
TOTAL: cent vingt-six parts sociales	126 parts

La libération intégrale du capital social a été faite par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille six cents euros (EUR 12.600,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution au montant de neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un (1).

2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:

1) Monsieur Francis OTTINGER, gérant de société, né le 28 mai 1960 à Sarralbe (France), demeurant à L-8049 Strassen, 7, rue Marie Curie.

3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique.

4.- L'adresse du siège social de la Société est fixée à L-8049 Strassen, 7, rue Marie Curie.

DONT ACTE, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. OTTINGER, S. OTTINGER, G. OTTINGER DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 24 juillet 2013. Relation: DIE/2013/9169. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 09 août 2013.

Référence de publication: 2013116055/171.

(130140777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

HNA (Luxembourg) Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 150.264.

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of July.

Before Us Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg, acting on behalf of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, actually prevented, who will keep the original of the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of HNA (Luxembourg) Co. S.à r.l., a private limited liability ("société à responsabilité limitée") established under the laws of Luxembourg having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 150264 (the "Company"), incorporated on November 4, 2009, following a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on November 4, 2009, published in the Mémorial C number 180 on January 28, 2010, and which articles of association have been last amended by deed of Maître Jean SECKLER, notary prenamed, on June 19, 2013, not yet published in the Mémorial C.

There appeared:

HNA Group (Hong Kong) CO., Limited, a limited company incorporated under the laws of Hong Kong, having its registered office at Suite 6511-13, 65/F, The Center, 99 Queen's Road Central, Central, Hong Kong (the Sole Shareholder), hereby represented by Mr. Alain THILL, employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with the deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that it is the Sole Shareholder of the Company;
- that the agenda of the Meeting is set as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of five thousand dollars of the United States (USD 5,000) in order to bring it from its present amount of sixty five thousand dollars of the United States (USD 65,000), represented by sixty five thousand (65,000) shares in registered form, having a par value of one dollar of the United States (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up, to seventy thousand dollars of the United States (USD 70,000) by way of the issuance of six thousand (5,000) shares in registered form with a nominal value of one dollar of the United States (USD 1) each;

2. Subscription for and payment of the five thousand (5,000) newly issued shares as specified under item 1 above by way of a contribution in cash in an amount of eight million four hundred and fifteen thousand dollars of the United States (USD 8,415,000) of which five thousand dollars of the United States (USD 5,000) shall be allocated to the share capital account of the Company and the balance to the share premium account of the Company;

3. Amendment of Article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1 which shall read as follows:

"5.1. The Company's corporate capital is set at seventy thousand dollars of the United States (USD 70,000) represented by seventy thousand (70,000) shares in registered form having a par value of one dollar of the United States (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up."

4. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any employee of Capita Fiduciary S.A. to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

- that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of five thousand dollars of the United States (USD 5,000) in order to bring it from its present amount of sixty five thousand dollars of the United States (USD 65,000), represented by sixty five thousand (65,000) shares in registered form, having a par value of one dollar of the United States (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up, to seventy thousand dollars of the United States (USD 70,000) by way of the issuance of five thousand (5,000) shares in registered form with a nominal value of one dollar of the United States (USD 1) each.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe for the five thousand (5,000) newly issued shares as specified under resolution 1 above by way of a contribution in cash in an amount of eight million four hundred and fifteen thousand dollars of the United States (USD 8,415,000) of which five thousand dollars of the United States (USD 5,000) shall be allocated to the share capital account of the Company and the balance of eight million four hundred and ten thousand dollars of the United States (USD 8,410,000) to the share premium account of the Company.

The aggregate amount of eight million four hundred and fifteen thousand dollars of the United States (USD 8,415,000) was forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which was given to the undersigned notary, who states it expressly.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend Article 5.1. of the Company's Articles in order to reflect the resolutions taken above, which shall henceforth read as follows:

"5.1. The Company's corporate capital is set at seventy thousand dollars of the United States (USD 70,000) represented by seventy thousand (70,000) shares in registered form having a par value of one dollars of the United States (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any employee of Capita Fiduciary S.A. to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately three thousand five hundred and twenty-five Euro.

The total amount of the capital increase and the share premium is valued at EUR 6,418,007.-.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Echternach, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de HNA (Luxembourg) Co. S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150264 (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, le 4 novembre 2009, publié au Mémorial C numéro 180 du 28 janvier 2010, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire prénommé, le 19 juin 2013, pas encore publié au Mémorial C.

A comparu:

HNA Group (Hong Kong) CO., Limited, une société constituée et régie par les lois de Hong Kong, ayant son siège social au Suite 6511-13, 65/F, The Center, 99 Queen's Road Central, Central, Hong Kong (l'Associé Unique), ici représentée par Monsieur Alain THILL, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'il est l'Associé Unique de la Société;
- que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 5.000) afin de le porter de son montant actuel de soixante cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 65.000), représenté par soixante cinq mille (65.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, à soixante dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 70.000) par l'émission de cinq mille (5.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune;

2. Souscription et libération des cinq mille (5.000) nouvelles parts sociales émises tel que mentionné au point 1. ci-avant par une contribution en numéraire d'un montant huit millions quatre cent quinze mille dollars des Etats Unis d'Amérique (USD 8.415.000), dont cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 5.000) seront alloués au compte de capital social de la Société et le solde au compte de prime d'émission de la Société.

3. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin d'y refléter l'augmentation du capital social adoptée au point 1 ci-avant en lui donnant la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à soixante dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 70.000) représenté par soixante dix mille (70.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

4. Modification du registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou à tout employé de Capita Fiduciary S.A. de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

- que l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 5.000) afin de le porter de son montant actuel de soixante cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 65.000), représenté par soixante cinq mille (65.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, à soixante dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 70.000) par l'émission de cinq mille (5.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune.

Souscription - Libération

Sur ces faits, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux cinq mille (5.000) nouvelles parts sociales émises tel que mentionné au point 1. ci-avant par une contribution en numéraire d'un montant de huit millions quatre cent quinze mille dollars des Etats Unis d'Amérique (USD 8.415.000), dont cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 5.000) seront alloués au compte du capital social de la Société et le solde de huit millions quatre cent dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 8.410.000) au compte de prime d'émission de la Société.

Le montant huit millions quatre cent quinze mille dollars des Etats Unis d'Amérique (USD 8.415.000) est désormais à la libre disposition de la Société dont la preuve a été apportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société afin de refléter les résolutions prises ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à soixante dix mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 70.000) représenté par soixante dix mille (70.000) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."

116632

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou à tout employé de Capita Fiduciary S.A. de procéder, pour le compte de la Société, à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement trois mille cinq cent vingt-cinq euros.

Le montant total de l'augmentation du capital social et de la prime d'émission est évalué à EUR 6.418.007,-.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Echternach, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante connu du notaire soussigné par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: Alain THILL, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 juillet 2013. Relation GRE/2013/3099. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116107/168.

(130141079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Immobilière Raiffeisen Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 4, rue Laval.

R.C.S. Luxembourg B 144.044.

L'an deux mille treize, le deux août.

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

A COMPARU:

Monsieur Guy HOFFMANN, Directeur de Banque, né à Esch/Alzette, le 26 mai 1964 (Matricule 1964 0526 192), demeurant professionnellement à Luxembourg,

Agissant en tant que représentant de l'actionnaire unique la BANQUE RAIFFEISEN S.C., ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 46, rue Charles Martel, de la société anonyme de droit luxembourgeois IMMOBILIERE RAIFFEISEN LUXEMBOURG S.A., constituée originellement sous la forme juridique d'une société civile immobilière sous la dénomination de Société Civile Immobilière LEIDELING 5, suivant acte sous seing privé du 18 octobre 2000, publié au Mémorial C no 334 en date du 8 mai 2001, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire Blanche MOUTRIER, de résidence à Esch/Alzette, en date du 22 décembre 2008, publié au Mémorial C no 252 en date du 5 février 2009 et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2013, en voie de publication.

Conformément aux pouvoirs lui conférés en assemblée générale sous seing privé, dont une copie, après avoir été signée «ne varietur» par son porteur et le notaire instrumentant, est restée annexée à un acte d'assemblée générale extraordinaire, reçu en date du 17 juin 2013 par le notaire instrumentant, en voie de publication, Monsieur Guy HOFFMANN, préqualifié, prend les décisions suivantes:

1.- Le siège social est transféré à Leudelange, et par conséquence la première phrase de l'article 3 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 3.** Le siège social est établi à Leudelange. (...)»

2.- L'adresse du siège social est fixée à L-3372 Leudelange, 4, rue Léon Laval.

DONT ACTE, fait et passé à Leudelange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms, état ou demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Hoffmann, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 août 2013. Relation: EAC / 2013 / 10552. Reçu soixante-quinze euros € 75,00.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Differdange, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116124/37.

(130141379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Kipling Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 34.555.600,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.339.

In the year two thousand thirteen, the twenty-sixth day of June.

Before Us, Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Kipling Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.339 and having a share capital of thirty-four million five hundred fifty-eight thousand one hundred euro (EUR 34,558,100) (the Company). The Company was incorporated on May 5, 2006 pursuant to a deed of Me Tom Metzler, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of July 15, 2006 under number 1368. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on September 23, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on December 29, 2009 under number 2529.

There appeared

ONTARIO TEACHERS' PENSION PLAN BOARD, a corporation organised under the laws of the Province of Ontario, with registered office at 5650 Yonge Street, 4th Floor, Toronto, Ontario, M2M 4H5, Canada, registered with the Ministry of Consumer and Business Services of Ontario under the number 000950645 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Regis Galiotto, notary's clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the notice requirements set forth in article 5.8 of the Articles.

2. Reduction of the share capital of the Company by an amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500) through the redemption and subsequent cancellation of one hundred (100) preferred equity stock certificates (the Redeemed PESCOs), for a cash consideration consisting of thirty-one million one hundred and sixty-five thousand seven hundred and twenty-two euro and eighty-eight cents (EUR 31,165,722.88), to be paid to the bank account designated by the Sole Shareholder (the Redemption Price), it being understood that the Redemption Price includes PESCO share premium for an amount of thirty-one million one hundred and sixty-three thousand two hundred and twenty-two euro and eighty-eight cents (EUR 31,163,222.88) in accordance with article 5.9 of the Articles, in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-four million five hundred and fifty-eight thousand one hundred euro (EUR 34,558,100) represented by (i) five hundred (500) ordinary shares in registered form having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each and (ii) one million three hundred eighty-one thousand eight hundred twenty-four (1,381,824) preferred equity stock certificates (the PESCOs) having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, to thirty-four million five hundred and fifty-five thousand six hundred euro (EUR 34,555,600) represented by (i) five hundred (500) ordinary shares in registered form having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each and (ii) one million three hundred and eighty-one thousand seven hundred and twenty-four (1,381,724) PESCOs having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each;

3. Amendment to article 5.2 and 5.3 of the Articles in order to reflect the above resolutions; and

4. Miscellaneous.

III. That pursuant to article 5.8 of the Articles, "[...] the Company may redeem the PESCs with at least six (6) calendar days prior written notice to each PESC Partner, setting out the proposed redemption date (which must be a Business Day) and the redemption consideration including reasonable detail of calculations [...] (as the case may be)."

IV. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder acknowledges the requirements of article 5.8 of the Articles regarding the redemption of the PESCs and resolves to waive all notice requirements under article 5.8 of the Articles.

Second resolution

The Sole Shareholder notes the terms of article 5.9 of the Articles, pursuant to which "the PESC Partner(s), in consideration of a redemption or acquisition of their PESCs by the Company under article 5.7 or article 5.8, shall be entitled to receive an amount equal to the sum of (a) the PESC Investment Amount and (b) the PESC Coupon Entitlement less (c) any dividends declared but not yet paid to the PESC Partner(s) on the date the PESCs are redeemed or acquired by the Company under article 5.7 or article 5.8".

The Sole Shareholder further notes and approves that the aggregate amount payable with respect to the redemption of the Redeemed PESCs shall amount to thirty-one million one hundred and sixty-five thousand seven hundred and twenty-two euro and eighty-eight cents (EUR 31,165,722.88), which amount includes, in accordance with article 5.9 of the Articles, the share premium linked to the Redeemed PESCs amounting to thirty-one million one hundred and sixty-three thousand two hundred and twenty-two euro and eighty-eight cents (EUR 31,163,222.88).

The Sole Shareholder then resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of two thousand five hundred euro (EUR 2,500) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of thirty-four million five hundred fifty-eight thousand one hundred euro (EUR 34,558,100) represented by (i) five hundred (500) ordinary shares in registered form having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each and (ii) one million three hundred eighty-one thousand eight hundred twenty-four (1,381,824) PESCs having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, to thirty-four million five hundred and fifty-five thousand six hundred euro (EUR 34,555,600) represented by (i) five hundred (500) ordinary shares in registered form having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each and (ii) one million three hundred and eighty-one thousand seven hundred and twenty-four (1,381,724) PESCs having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.2 and 5.3 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

" **5.2.** The Company's corporate capital is also represented by one million three hundred and eighty-one thousand seven hundred and twenty-four (1,381,724) preferred equity stock certificates with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (the PESCs), which are redeemable in accordance with these Articles. The holder(s) of PESCs are hereinafter individually referred to as a PESC Partner and collectively to as the PESC Partners."

" **5.3.** The entire corporate capital thus amounts to thirty-four million five hundred and fifty-five thousand six hundred euro (EUR 34,555,600)"

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand Euros (3,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the year and day first above written.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-sixième jour du mois de juin.

Pardevant Nous, Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire des présentes.

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Kipling Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.339 et au capital social de trente-quatre millions cinq cent cinquante-huit mille cent euros (EUR 34.558.100) (la Société). La Société a été constituée le 5 mai 2006 suivant un acte de Me Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 15 juillet 2006 sous le numéro 1368. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière

fois suivant un acte de Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 29 décembre 2009 sous le numéro 2529.

A comparu,

ONTARIO TEACHERS' PENSION PLAN BOARD, une société régie par les lois de la Province d'Ontario, dont le siège social est établi à 5650 Yonge Street, 4th Floor, Toronto, Ontario, M2M 4H5, Canada, immatriculée au Ministry of Consumer and Business Services of Ontario sous le numéro 000950645 (l' Associé Unique),

représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Renonciation aux formalités de convocation en vertu de l'article 5.8 des Statuts.

2. Réduction du capital social de la Société d'un montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500) par le rachat et l'annulation subséquente de cent (100) certificats de parts sociales privilégiées (les PESCs Rachetés), pour une contrepartie en numéraire de trente-et-un millions cent soixante-cinq mille sept cent vingt-deux euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 31.165.722,88) qui seront payés sur le compte bancaire désigné par l'Associé Unique (le Prix de Rachat), étant entendu que le Prix de Rachat inclus la prime d'émission des PESCs d'un montant de trente-et-un millions cent soixante-trois mille deux cent vingt-deux euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 31.163.222,88), afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de trente-quatre millions cinq cent cinquante-huit mille cent euros (EUR 34.558.100) représenté par (i) cinq cents (500) parts sociales ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et (ii) un million trois cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-quatre (1.381.824) certificats de parts sociales privilégiées (les PESCs) ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacun, à trente-quatre millions cinq cent cinquante-cinq mille six cents euros (EUR 34.555.600) représenté par (i) cinq cents (500) parts sociales ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et (ii) un million trois cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt-quatre (1.381.724) PESCs ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacun;

3. Modification des articles 5.2 et 5.3 des Statuts afin de refléter les résolutions ci-dessus; et

4. Divers.

III. Que conformément à l'article 5.8 des Statuts: «[...] la Société pourra racheter les PESCs sur notification écrite d'au moins six (6) jours à chaque Associé PESC, informant de la date proposée pour le rachat (qui doit être un Jour Ouvrable) et le prix de rachat avec un détail raisonnable sur les calculs [...] (le cas échéant).»

IV. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique reconnaît les formalités de l'article 5.8 des Statuts en ce qui concerne le rachat des PESCs et décide de renoncer à toutes formalités de convocation en vertu de l'article 5.8 des Statuts.

Deuxième résolution

L'Associé Unique note les termes de l'article 5.9 des Statuts, en vertu duquel «Les Associés PESC, en rémunération d'un rachat ou d'une acquisition de leurs PESCs par la Société conformément à l'article 5.7. ou l'article 5.8., auront droit à une somme d'un montant équivalent au (a) Montant d'Investissement PESC; et (b) le Coupon PESC moins (c) tous les dividendes déclarés mais non payés aux Associés PESC à la date à laquelle les PESC sont rachetés ou acquis par la Société en vertu des articles 5.7 ou 5.8.»

L'Associé Unique note également et approuve que le montant total dû dans le cadre du rachat des PESCs Rachetés s'élève à trente-et-un millions cent soixante-cinq mille sept cent vingt-deux euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 31.165.722,88), montant qui, conformément à l'article 5.9 des Statuts, comprend la prime d'émission liée au PESCs Rachetés s'élevant à trente-et-un millions cent soixante-trois mille deux cent vingt-deux euros et quatre-vingt-huit centimes (EUR 31.163.222,88).

L'Associé Unique décide ensuite de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de son montant actuel de trente-quatre millions cinq cent cinquante-huit mille cent euros (EUR 34.558.100) représenté par (i) cinq cents (500) parts sociales ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et (ii) un million trois cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-quatre (1.381.824) PESCs ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacun, à trente-quatre millions cinq cent cinquante-cinq mille six cents euros (EUR 34.555.600) représenté par (i) cinq cents (500) parts sociales ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et (ii) un million trois cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt-quatre (1.381.724) PESCs ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacun.

116636

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier les articles 5.2 et 5.3 des Statuts de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

« **5.2.** Le capital social de la Société est également représenté par un million trois cent quatre-vingt-un mille sept cent vingt-quatre (1.381.724) certificats de parts sociales privilégiées d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacun (les PESCs), qui sont rachetables conformément aux présents Statuts. Le(s) détenteur(s) de PESCs est/sont désigné(s) ci-après, individuellement comme l'Associé PESC et collectivement comme les Associés PESC.»

« **5.3.** La totalité du capital social s'élève donc à trente-quatre millions cinq cent cinquante-cinq mille six cents euros (EUR 34.555.600).»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ trois mille Euros (EUR 3.000.-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31180. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013116153/183.

(130140768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Société Financière JC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 179.453.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le premier août.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Jean DE COLBERT, gérant de sociétés, né à Angers (France), le 20 mars 1964, demeurant à F-33950 Lege Cap Ferret, 4, Avenue du Chasselas, ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration lui substituée, laquelle après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes.

Lequel comparant a, par son mandataire, requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de Société Financière JC, (ci-après la «Société»).

Art. 3. La société a pour objet:

- la prise de participation dans le capital de toutes sociétés ou entreprises européennes ou étrangères sous quelque forme que ce soit et notamment par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables, la prise de participation notamment dans toutes sociétés ou entreprises assurant l'exploitation de toutes activités, prestations de services, négoce, fabrication, travaux ayant trait directement ou indirectement au secteur des collectivités publiques ou d'une manière plus générale tous travaux ayant trait à la mise en valeur ou à l'exploitation de tous biens immobiliers ou fonciers.

- toutes opérations de prestations de services en matière de gestion d'administration d'entreprises, de conseils, que ce soit en matière comptable et financière qu'en matière commerciale, comme en matière d'administration générale et notamment au profit des sociétés du groupe.

- de consentir toute avance financière ou prêt en numéraire, avec ou sans intérêt, au profit des sociétés filiales ou société du groupe dans lesquelles la présente société disposerait de participation ou serait alliée directement ou indirectement, ainsi que consentir ou constituer toute sûreté personnelle ou réelle au profit de tout tiers quelconque en garantie d'engagements contractés par les sociétés filiales, alliées ou du même groupe.

La société assurera également la gestion des titres dont elle ou pourrait devenir propriétaire par achat apport ou tout autre moyen.

- la création, l'acquisition, la location ou la cession de tous procédés, brevets concernant ces activités.

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

La société peut faire généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Art. 4. La durée de la Société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à dix millions cent quatre-vingt-sept mille sept cent soixante euros (10'187'760,- EUR) représenté par cent vingt-sept mille trois cent quarante-sept (127'347) parts sociales, ayant une valeur nominale de quatre-vingts euros (80,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 9. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les parts sociales ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur Jean DE COLBERT, pré-qualifié, et libérées entièrement par le souscripteur prêté moyennant apport en nature de 127'347 (cent vingt-sept mille trois cent quarante-sept) parts sociales que le fondateur détient dans LES VIVIERS ATLAS TOURISME société à responsabilité limitée existant et gouvernée par les lois de la France, ayant son siège social à F-33950 Lege Cap Ferret, 1, Avenue Léon LESCA, inscrit auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 323.551.085, ayant un capital social fixé à 1'927'142,- EUR (un million neuf cent vingt-sept mille cent quarante-deux euros), représenté par 137'653 (cent trente-sept mille six cent cinquante-trois) parts sociales,

Evaluation

La valeur des Actifs a été fixée à dix millions cent quatre-vingt-sept mille sept cent soixante euros (10'187'760,- EUR).

Ces apports ont été évalués par le souscripteur des nouvelles parts sociales émises par la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentant.

Mise en oeuvre effective de l'apport

Monsieur Jean DE COLBERT, souscripteur, associé et gérant unique de la Société, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) les parts présentement apportées sont toutes nominatives;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les Actifs;
- (iii) les Actifs sont libres de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) les Actifs ne font l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) les Actifs sont librement transférables, avec tous les droits y attachés;
- (vi) LES VIVIERS ATLAS TOURISME sont dûment constituées et existent valablement selon les lois de la France;
- (vii) à sa connaissance, LES VIVIERS ATLAS TOURISME ne font l'objet d'aucune procédure judiciaire de faillite, liquidation, dissolution ou de transfert d'actifs à ses créanciers, et il n'existe aucun fait ni aucune circonstance à la date des présentes qui pourrait conduire à de telles actions judiciaires;
- (viii) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert des Actifs; et
- (ix) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert des Actifs requise en vertu de toute loi applicable sera accompli afin que l'apport des Actifs soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

116639

Intervention du gérant unique

Ci-après est intervenu:

Monsieur Jean DE COLBERT agissant en sa qualité de gérant unique de la Société, ici représenté par Monsieur Max MAYER, préqualifié, en vertu d'une procuration,

reconnaissant avoir été préalablement informé de l'étendue de leur responsabilité du gérant unique de la Société engagée en raison de l'apport décrit ci-dessus, il accepte expressément la description de l'apport, son évaluation, et le transfert effectif des Actifs, et confirme la validité de la souscription et du paiement.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales se trouvent remplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ 5.000,- EUR.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt l'associé unique, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est établie à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
- 2.- Monsieur Jean DE COLBERT, gérant de sociétés, né à Angers (France), le 20 mars 1964, demeurant à F-33950 Lege Cap Ferret, 4, Avenue du Chasselas, est nommé gérant unique de la Société pour une durée indéterminée.
- 3.- La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 août 2013. Relation GRE/2013/3280. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 12 août 2013.

Référence de publication: 2013116327/160.

(130141401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Telekabel Enterprise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.000.000,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 153.938.

—
EXTRAIT

Il résulte des contrats de transferts de parts sociales signés en date du 4 juin 2012 que Chequers Capital XV FCPR a transféré:

- 17.962 parts sociales à Denis Metzger, né le 10 janvier 1951 à Paris, France résidant au 191, boulevard Saint Germain, F-75007 Paris, France
- 14.701 parts sociales à Dominique du Peloux de Saint Romain, né le 16 septembre 1957 à Valenciennes, France, résidant au 240, rue de Vaugirard, F-75015 Paris, France
- 13.232 parts sociales à Jérôme Kinas, né le 7 mai 1964 à Boulogne Billancourt, France, résidant au 152, boulevard Malesherbes, F-75017 Paris, France
- 11.762 parts sociales à Guillaume Planchon, né le 27 décembre 1965 à Boulogne Billancourt, résidant au 40, avenue du Président Wilson, F-75116 Paris, France
- 8.500 parts sociales à Anne-Claire Louvet-Boutant, née le 10 février 1966 à La Garenne Colombes, France, résidant au 2, rue Daumesnil, F-94300 Vincennes, France
- 7.351 parts sociales à Bertrand Rabiller, né le 25 février 1971 à Charenton-le-Pont, France, résidant au 43, rue Vital, F-75116 Paris, France
- 4.410 parts sociales à Stéphane Mulard, né le 15 février 1972 à Saint-Claude, France, résidant au 27, rue de Richelieu, F-75001 Paris, France

- 2.975 parts sociales à Thierry Beliard, né le 30 janvier 1976 au Mexique, résidant au 1, rue de la Ferme, F-92200, Neuilly-sur-Seine, France

- 67.859 parts sociales à Equity Finance S.A., société anonyme, immatriculé au Registre de Commerce et des sociétés de Paris, avec siège sociale au 48 Bis, avenue Montaigne, F-75008 Paris, France Pour publication et réquisition

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115739/30.

(130139936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Gym Bidco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.985,69.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 177.044.

Il résulte des résolutions des associés en date du 07 août 2013 de la Société les décisions suivantes:

1. Changement de fonction du gérant suivant à compter du 07 août 2013 au gérant de classe A:

Monsieur David Forde, et ayant pour adresse professionnelle c/o CCMP Capital Advisors, Almack House, 28 King Street, SW1Y 6XA London, Royaume-Uni.

2. Changement de fonction du gérant suivant à compter du 07 août 2013 au gérant de classe A:

Monsieur Frank Welman, et ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

3. Changement de fonction du gérant suivant à compter du 07 août 2013 au gérant de classe B:

Monsieur Jack Mudde, et ayant pour adresse professionnelle 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013115452/21.

(130139939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Liara S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 170.155.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 Août 2013

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire de associé unique du 06.08.2013 de la société Liara S.A. il a été décidé:

Révocation de Madame Khatuna Koroglishvili, comme administrateur de catégorie B avec effet du 08.07.2013;

et nomination de Madame Kristine Vanaga-Mihailova, lettonne, née le 8 août 1979 à Riga, Lettonie, adresse professionnelle 6, Rue Jean Engling, L-1466, Luxembourg, comme administrateur de catégorie B avec effet du 08.07.2013 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2019.

Luxembourg, le 09.08.2013.

Référence de publication: 2013115533/15.

(130140257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

L & W Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.121.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013115521/10.

(130140454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.
